

LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Les entreprises individuelles sont des entreprises non constituées en sociétés et détenues par une seule personne, homme ou femme, qui assume l'entière responsabilité des pertes et des dettes de l'entreprise. Les données portent sur les entreprises individuelles qui emploient au moins une personne.

La proportion des entreprises détenues par des femmes correspond à la part des entreprises dont le propriétaire unique est une femme.

La répartition selon le secteur d'activité des entreprises individuelles détenues par des femmes et des hommes se fait entre trois catégories. La première, "Secteur manufacturier, industries extractives et équipements collectifs" englobe les sections B à E de la NACE Rév. 2 (CITI Rév. 4), la deuxième, "Commerce, transports et hébergement", comprend les sections G à I de la NACE Rév. 2 (CITI Rév. 4), et la troisième, "Services professionnels et de soutien" correspond aux sections M et N de la NACE Rév. 2 (CITI Rév. 4).

En bref

L'entrepreneuriat a un rôle clé à jouer dans l'innovation, l'emploi et la croissance économique. Créer sa propre entreprise peut être un moyen de réaliser une grande idée, mais aussi de créer son propre emploi lorsque la situation est difficile sur le marché du travail. Toutefois, il semble que la création d'entreprise attire plus les hommes que les femmes dans les pays de l'OCDE, et que les entreprises créées par des femmes génèrent en moyenne moins de bénéfices que celles détenues par des hommes. Les travailleuses indépendantes travaillent moins et gagnent moins que leurs homologues masculins. Cela peut-être expliquer les raisons pour lesquelles les femmes créent leur propre entreprise : elles sont plus nombreuses que les hommes à dire avoir franchi le pas par "nécessité", parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix pour entrer dans la vie active. Elles choisissent également souvent à créer leur entreprise pour pouvoir gérer plus facilement leur vie professionnelle et familiale.

Quelle qu'en soit la raison, seules 20 à 40 % des entreprises individuelles dans les pays de l'OCDE sont dirigées par des femmes. Dans les 27 États membres de l'UE, 25 % seulement des chefs d'entreprise ayant des employés sont des femmes et leur proportion n'a que peu augmenté au cours des dix dernières années. C'est également le cas au Canada et aux États-Unis, même si la hausse est plus marquée au Chili, en Corée et au Mexique.

De fait, le Mexique et la Corée sont désormais les pays où le pourcentage d'entreprises individuelles détenues par des femmes est le plus élevé (à 40 % environ) même si le taux d'activité des femmes dans ces deux pays est inférieur au taux moyen de 57 % dans l'OCDE (53 % des femmes coréennes et 43 % des femmes turques travaillent).

Les femmes qui choisissent de créer leur entreprise optent pour des domaines d'activité bien différents des hommes – elles sont plus susceptibles de choisir la vente en gros ou au détail, les transports et l'hébergement que le secteur manufacturier. En Corée et au Mexique, les femmes chefs d'entreprise semblent suivre ce schéma, puisque 58 % d'entre elles travaillent dans la vente, les transports et l'hébergement en Corée, et 76 % au Mexique. Les femmes italiennes semblent échapper aux stéréotypes dans ce domaine, puisque 11 % des entreprises détenues par des femmes relèvent du secteur manufacturier, soit un niveau proche des 13 % chez les hommes.

En règle générale, les entreprises détenues par des femmes sont également moins grandes et ont un chiffre d'affaires inférieur, peut-être parce que les femmes ont moins d'expérience de la direction d'entreprise, et donc obtiennent plus difficilement des prêts et des investissements. Mais aucun élément ne prouve qu'elles risquent davantage de faire faillite – dans la plupart des pays, les entreprises nouvelles créées par des femmes et des hommes ont autant de chances d'exister encore trois ans après leur création. Les résultats en termes de création d'emplois au cours des premières années d'existence sont très variables selon les pays, les femmes chefs d'entreprise réussissant mieux que les hommes sur ce plan dans certains pays, et moins bien dans d'autres.

Sources

- OCDE (2012), *Panorama de l'entrepreneuriat*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes, Il est temps d'agir*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

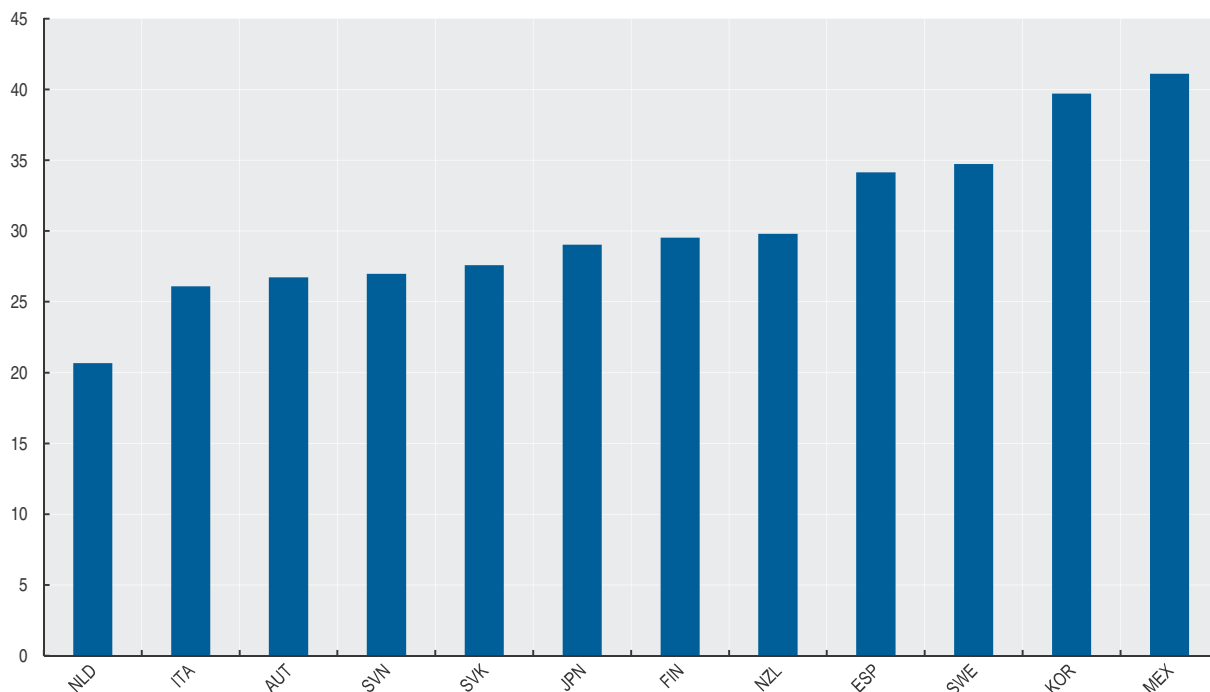
- OCDE (2011), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011, Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Financing SMEs and Entrepreneurs 2012: An OECD Scoreboard*, Éditions OCDE.

Sites Internet

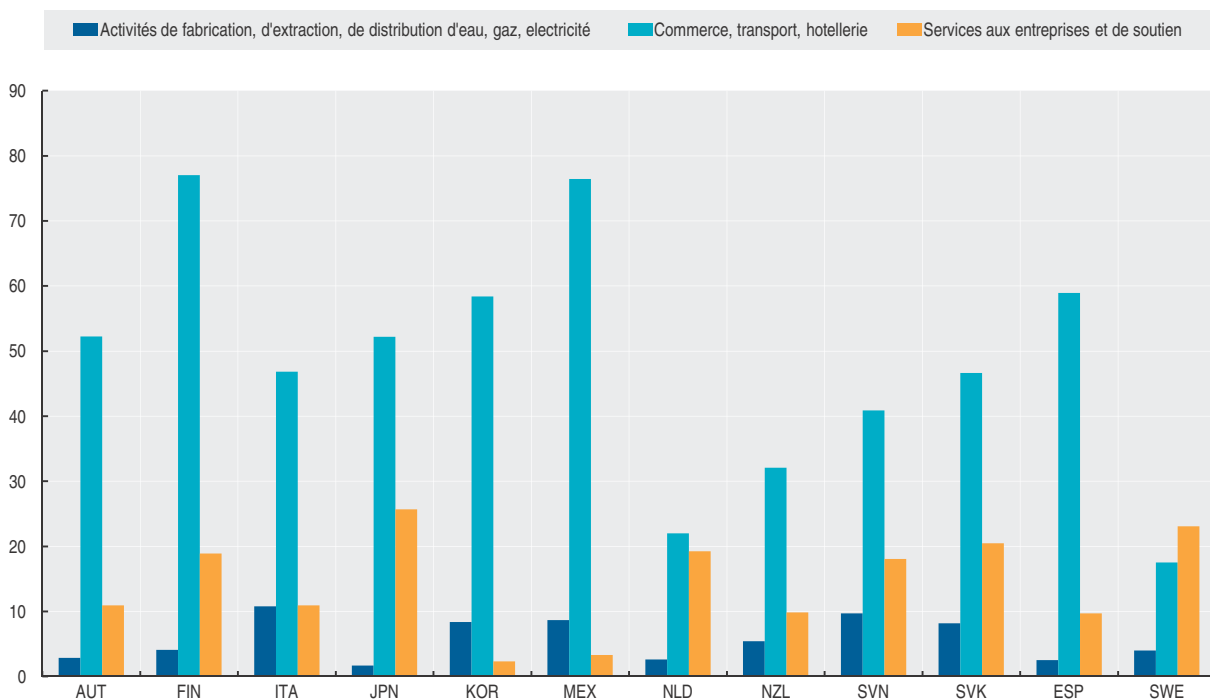
- OCDE Marché du travail, capital humain et inégalités, www.oecd.org/fr/emploi/travail.

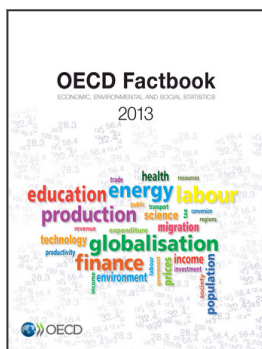
Part des entreprises dont l'unique propriétaire est une femme

Pourcentage, 2009 ou dernière année disponible

1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932671377>**Entreprises dont l'unique propriétaire est une femme, répartition par industrie**

Pourcentage, 2009

1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932671415>



Extrait de :
OECD Factbook 2013
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « La création d'entreprise », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-107-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.